

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

Annexe au procès-verbal de la séance du 29 juin 1972.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission spéciale (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ
AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, EN NOUVELLE
LECTURE, portant statut de la Radiodiffusion-Télévision fran-
çaise,

Par MM. Henri CAILLAVET et André DILIGENT,

Sénateurs.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du
30 juin 1972 (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du
29 juin 1972, page 1382, 2° colonne).

(1) Cette commission est composée de : MM. Louis Gros, président ; Ciccolini, Coudé du Foresto, Dally, Fleury, vice-présidents ; Mme Lagatu, M. Delorme, secrétaires ; MM. Caillavet, Diligent, rapporteurs ; de Bagneux, Barroux, Collery, Girault, Henriet, Lhospied, Marcihacy, Marzin, Minot, de Montalembert, Pado, Pellenc, Schmaus, Souquet, Tinant.

Assemblée Nationale (4^e légis.) : 1^{re} lecture : 2410, 2416 et in-8° 614.
Commission mixte paritaire : 2484.
Nouvelle lecture : 2473, 2486 et in-8° 657.

Sénat : 1^{re} lecture, 284, 320 et in-8° 123 (1971-1972).
Commission mixte paritaire, 340 (1971-1972).
Nouvelle lecture, 357 (1971-1972).

Radiodiffusion et Télévision. — Office de Radiodiffusion-Télévision française
(O. R. T. F.) - Information.